



Compte rendu CDAS du 04/03/2021

déclaration liminaire de la CGT (ci-jointe)

Le président du CDAS : M. Eric Lorand remplace M. Paul Chatail.

1- Approbation du PV du : 06/10/2020

validé

2- Compte-rendu d'activités CAL2020

- avocat et notaire : reprise des rdv par téléphone

⇒ La CGT s'indigne que les collègues ne puissent pas être reçus en présentiel. Alors même que les services continuent à recevoir les redevables, pourquoi les services sociaux ne recevraient pas les collègues ? Nous demandons à voir la note du SG qui préconise du distanciel pour ce genre de rdv !!! La CGT dénonce l'absence d'accueil physique qui va vers encore plus de déshumanisation dans un moment où la plupart ont besoin de maintenir toute forme de lien.

- maison psychologie : en audio, visio ou présentiel en fonction du choix de l'agent (15 agents ont bénéficié de 3 consultations)

- Cirque annulé, Zoo de Plaisance reporté en 2021

- Chèque Cadeau Noël : pour les enfants de 0 à 16 ans et étendu aux ado jusqu'à 17 ans :

⇒ la CGT intervient pour signaler que l'inscription sur la plateforme numérique est particulièrement peu intuitive et demande à ce que le SG soit mis au courant de la demande de retour à la procédure papier des chèques cadeau distribués par les correspondantes sociales (cela induit que les délégations reprennent la qualification de « régisseur »)

⇒ la CGT insiste sur la nécessité de sortir du « tout numérique » qui laisse sur le côté un bon nombre de personnes

notre délégué indique que 209 agents ne se sont pas connectés pour recevoir leurs chèques cadeau : ils seront tous contactés par la délégation et il leur sera rappelé que lorsqu'ils obtiennent les chèques cadeau il s'agit de crédits du CDAS et qu'il convient de les utiliser dans la totalité afin d'éviter des pertes budgétaires

- confiseries Noël : distribuées à la majorité des parents sur site. Cela a été très apprécié. Les enfants ayant été privés de spectacle ont pu se « consoler » avec les friandises. Les confiseries qui n'ont pas pu être distribuées ont été offertes à une association caritative.

- bus St Gaudens : crédits reportés en 2021

- Galette/Loto retraités : des lots ont été achetés pour 2022

- Péniche : l'action a très bien fonctionné (juste avant le 2ème confinement et la fermeture des restaurants)

-Abonnement enfants : toutes les demandes ont été satisfaites

- Action diplôme : rattrapage des ado qui n'avaient pas pu obtenir de chèques cadeau d'une valeur de 30€

⇒ la CGT intervient pour signaler que cette action était exceptionnelle et ne sera pas renouvelée car ce genre d'action est élitiste : le CDAS n'a pas vocation à récompenser les seuls titulaires des diplômes en laissant de côté les autres...

- Paniers légumes : via « la ruche qui dit oui » et « les paniers de Cocagne » : très grand succès de cette action (il reste quelques paniers à distribuer dans le Comminges, ils seront proposés à des familles ciblées par les assistantes du service social)
- Sortie Céleste : grand succès
- Sophrologie : 10 séances sur le site de Portet sur Garonne : très apprécié par les collègues
- Sensibilisation à la Communication Relationnelle : 1 journée pour 15 agents très appréciée et répondant à un besoin d'apprendre à communiquer que ce soit dans la sphère familiale ou professionnelle
- Equipement coin repas : aucun (les frais ne sont désormais plus pris sur le CAL)

3- Actions CAL 2021

Rappel : les crédits sont de 92220 euros net

le calcul se fait sur n-2 (un montant différent est appliqué pour les agents, les enfants et les retraités)

une réserve budgétaire de 6 % sur le brut de 98106€ est appliquée par l'Administration et ceci pour tous les budgets départementaux

⇒ toutes les OS dénoncent cette réserve qui augmente sans cesse et qui n'est plus attribuée au département - cette année pour le budget actions locales c'est 5886€ en moins.

Les OS demandent donc au président de savoir où passe cet argent ???

il s'agit de sommes allouées aux agents dans le cadre « SOCIAL », savoir à quoi sert cette réserve est d'importance.

* avocat et notaires : maintien

* Psychologue : maintien - pour 25 agents (16 l'an dernier) – pour 3 séances par agent

⇒ Les OS sont d'accord pour dire que les besoins risquent d'évoluer en raison des nombreuses réformes et de la crise sanitaire

* Actions Assistantes Sociales : aucune par manque de temps

⇒ la CGT intervient pour proposer que ce soit le CDAS qui prenne le relais afin de proposer des actions comme celles qui étaient proposées par les assistantes sociales.

* Cirque : le cirque traditionnel de Toulouse risque de ne plus exister (faillite) il faut réfléchir à des alternatives... un budget de 16600 euros est maintenu

* Chèque cadeau : maintien (le montant de 30 euros en 2020 ne sera pas maintenu. C'était un montant exceptionnel dû aux aléas de la crise sanitaire)

⇒ la CGT refuse que la majorité des crédits CAL soient reversés sous forme de chèque cadeau

⇒ la CGT est très attachée à ce que des actions envers tous les publics soient maintenues (agents, retraités, familles mais aussi célibataires...)

* Noël bus et confiserie : maintien en prévisionnel

* Galettes retraité : maintien pour 2022

* Semaine retraités à Gérardmer : en juin 2021 (le CDAS ne peut participer que pour le transport aller-retour et les repas pendant le trajet) maintien de 2500 euros

* repas sur péniche l'Occitania : maintien de plusieurs sorties

* Abonnement : participation à hauteur de 20 euros par enfant. L'offre de choix est doublée.

* Paniers légumes : pour favoriser une alimentation saine, locale et bio : « La ruche qui dit oui » budget de 8000 euros à raison de 10 euros par panier (favoriser en priorité les nouvelles demandes)

* Sophrologie : 10 séances sur un site à Muret et sur un site Toulousain (1800 euros)

* Sensibilisation à la communication relationnelle : maintien d'une journée pour 15 agents (2500 euros)

* balade céleste à la ferme des étoiles : maintien

4- Note d'orientation

- * gouvernance des opérateurs associatifs : le SG veut mettre en place une structure faitière
⇒ le CGT dénonce cela
- * les prestations : 3 axes sont retenus par le SG
 - aide au logement
 - aide à la parentalité
 - amélioration de l'offre de restauration collective
- * parc de résidences de vacances confié à Epaf :
⇒ la CGT s'oppose à la vente de résidences sans avoir mis au préalable les moyens pour maintenir cette offre
- * réseau de l'action sociale :
⇒ La CGT s'oppose à la régionalisation des délégations

⇒ Toutes les OS demandent que la réserve nous soit rendue pour pouvoir faire davantage d'actions au niveau local.
Notre délégué précise que cette réserve ne peut être reversée aux CDAS que si 60 % des AE (autorisation d'engagement) au niveau national sont consommés avant le 30/06.

5- Restauration collective

- Muret : aménagement de matériels terminé mais des travaux en projet dans locaux actuels du CDIF – fin des travaux en 2023
- Toutes les cantines rencontrent des difficultés en raison de la crise sanitaire (limitation des rations en raison du télétravail et des distanciations physiques)
- Toutes les structures vont recevoir le dossier d' « aide aux petites structures collectives »
- Certaines cantines n'ont jamais fermé grâce à l'autodiscipline des agents
⇒ la CGT rappelle son attachement à la restauration collective et invite tous les agents à fréquenter ces lieux régulièrement

6- Questions Diverses

Au sujet de la note d'orientation :

- quels seront les membres du réseaux (environ 20) qui siègeront au groupe de travail « chantier de rénovation de l'action sociale »

Le président s'engage à obtenir les informations

Les représentants CGT Finances CDAS 31
Carole Gautier, Cathy Boyé et Ichem Mihoubi pour la DGDDI
Brigitte Dimouchi et Henri Cathala pour la DGFIP
Françoise Mondon pour la DGCCRF